



FICHE DE NUMEROTATION N° 581077-202711

Autorite Contractante:

CENTRE D'ODONTO STOMATOLOGIE PR HAMADY TRAORE

MARCHE N° 2835/M-2025

**CELLULE MARCHES PUBLICS AUPRES DU MINISTERE DE LA SANTE ET DU
DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**MODE DE PASSATION: DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX A
COMPETITION RESTREINTE**

APPROUVE LE : _____

NOTIFIE LE : _____ **par Ordre de Service n°** _____

**OBJET: FOURNITURE DE PRODUITS ET MATERIELS D'HYGIENE , SANITAIRES ET
AUTRES PRODUITS**

TITULAIRE(S):

<< BETA ET FILS -SARL>> BETA ET FILS- SARL NIF: 084118322A

MONTANT DU MARCHE: 14 696 900 F CFA TTC

DELAI D'EXECUTION: 30 JOURS

FINANCEMENT: BN

Section : 623

Chapitre

50120030023001000000

Nature

641161

Enregistré au Service des Impôts:

DATE DE NUMEROTATION: 2025-07-28 10:21:49.0

**MINISTERE DE LA SANTE
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**CENTRE NATIONAL D'ODONTO STOMATOLOGIE
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE Pr HAMADY
TRAORE (CHU CNOS Pr HT)**

TEL 20 22 65 17

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi**

Le Présent contrat est passé suivant une Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte

MARCHE N° _____

(Conclu en application des dispositions de l'Arrêté n°2020-1560/MEF – SG du 22 avril 2020 portant modification de l'Arrêté n°2015-3721/MEF – SG du 22 octobre 2015, fixant les modalités d'application du décret n°2015-0604//P-RM du 25 septembre 2015, portant code des marchés publics et des délégations de Service Public)

APPROUVE LE _____

NOTIFIE LE _____

**OBJET : Fourniture de produits et matériels d'hygiène, sanitaires et autres produits
au CHU-CNOS Pr HT.**

TITULAIRE : BETA ET FILS SARL

**MONTANT DU MARCHÉ : quatorze millions six cent quatre vingt seize mille neuf
cent (14 696 900) F CFA, TTC.**

DÉLAI D'EXÉCUTION : trente (30) jours.

**FINANCEMENT : Budget National, Exercice 2025, Section : 623, Programme
2-057, CHAPITRE: 50-1-2003-0023-001-000000,
Code Economique 64-1-1-61**

PRM _____

ENREGISTRE au Service des Impôts

Aux termes de la Demande de Renseignements et de Prix No 10 intervenue le 30/04/2024 entre le Centre National d'Odonto Stomatologie-Centre Hospitalier Universitaire Professeur Hamady Traoré (CHU-CNOS Pr HT) sise au quartier du fleuve Rue Raymond Poincaré porte 870 BP 2067 Tél : 20 22 65 17/ 20 22 44 13 Bamako ci-après désignée comme « L'Autorité Contractante » d'une part et Beta et Fils Sarl Hamdallaye Avenue Cheick Zayed face ex Imacy Tél: 76 33 50 14 RC: MA BKO 2012 BB 512 NIF: 084118322 A, ci-après désigné comme le « Fournisseur » d'autre part:

Attendu que l'Autorité Contractante désire que certains services annexes soient assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, la fourniture de produits et matériels d'hygiène, sanitaires et autres produits au CHU-CNOS Pr HT et a accepté la prestation de ces services pour un montant égal à quatorze millions six cent quatre vingt seize mille neuf cent (14 696 900) francs FCFA, Toutes Taxes Comprises (TTC) ci-après désigné comme le «Le montant du contrat».

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du présent contrat :

- (a) L'acte d'engagement ;
- (b) Le devis estimatif ;
- (c) Le Bordereau des prix unitaires ;
- (d) Les spécifications techniques ;
- (e) Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de services courants).

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité Contractante au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations du présent contrat. L'Autorité Contractante convient à payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services livrés conformément au présent contrat.

ARTICLE 3 : MONTANT DU CONTRAT

Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de : quatorze millions six cent quatre vingt seize mille neuf cent (14 696 900) francs FCFA, Toutes Taxes Comprises (TTC). Ce montant est ferme et non révisable pendant l'exécution du contrat.

ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du présent marché est de trente (30) jours, à compter de sa date de notification au prestataire.

ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après : le titulaire remet à la personne responsable du contrat, une facture précisant et justifiant les sommes auxquelles il prétend du fait de l'exécution du contrat. Les paiements sont effectués après la livraison.

Les règlements au profit du fournisseur (ou du prestataire de service) au titre du présent contrat se feront en FCFA par crédit du compte **N° ML043 01005 005001200027 74** ouvert au nom de **Beta et Fils Sarl** à la **BNDA** à Bamako, après livraison et à la satisfaction de « l'Autorité Contractante».

ARTICLE 6 : NANTISSEMENT

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le Code des marchés publics.

ARTICLE 7 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION : SANS OBJET

Si une garantie de bonne exécution est requise par le Client, elle doit être établie conformément à l'article 94.2 du code des marchés publics qui fixe le montant minimal de la garantie de bonne exécution à trois pour cent (3%) et le montant maximal à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants. Le titulaire fournira une telle garantie d'un montant de *[Insérer le montant en FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible]*.

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des fournitures ou services.

ARTICLE 8 : RECEPTION

Les fournitures livrées à l'issue de l'exécution des marchés publics sont réceptionnées par une Commission de réception, en conformité avec les règles en vigueur en République du Mali. Cette Commission dresse un procès-verbal de réception signé par tous les membres présents de la commission.

Les contrats de fournitures courantes donnent lieu à une réception unique constatée après la livraison des biens.

ARTICLE 9 : PENALITES DE RETARD

En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à deux mille cinq centième (1/2500^{ème}) du montant du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.

ARTICLE 10 : DELAI DE REGLEMENT

L'Autorité Contractante est tenu de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement. Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration dudit délai jusqu'au jour du règlement.

Les modalités de détermination du montant des intérêts moratoires sont spécifiées à l'article 108.6 du Code des marchés publics.

ARTICLE 11 : RESILIATION

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article 101 du code des marchés publics.

ARTICLE 12 : LITIGE

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 119 à 124 du code des marchés publics.

ARTICLE 13: SOUMISSION AUX REGLEMENTS

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou aux clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures ou services courants) et au code des marchés publics.

En foi de quoi, les parties au présent marché ont fait signer le présent document relatif à la fourniture de produits et matériels d'hygiène, sanitaires et autres produits au CHU-CNOS Pr HT, conclu entre le Chef de Service Comptabilité Finance dudit Centre et Beta et Fils Sarl Hamdallaye Avenue Cheick Zayed face ex Imacy Tél: 76 33 50 14 RC: MA BKO 2012 BB 512 NIF: 084118322 A, passé après une DRPR, pour un montant de : quatorze millions six cent quatre vingt seize mille neuf cent (14 696 900) francs FCFA, Toutes Taxes Comprises (TTC), financé par le Budget National, Exercice 2025 à hauteur de 100% pour un délai d'exécution de trente (30) jours , conformément aux lois en vigueur au Mali, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Lu et accepté par Beta et Fils Sarl Bamako, le _____	Conclu par Le Chef de Service Comptabilité Finance Bamako, le _____
Vu par Le Contrôleur Financier auprès du CHU-CNOS Pr HT Bamako, le _____	Approuvé par Le Directeur Général Bamako, le _____

Acte d'engagement

Objet : Fourniture de produits et matériels d'hygiène, sanitaires et autres produits au CHU-CNOS Pr HT.

A : Monsieur le Directeur général du Centre National d'Odonto Stomatologie Centre Hospitalier Universitaire Professeur Hamady Traoré (CHU-CNOS Pr HT)

Je soussigné le M Amadou Yhièro ;
Agissant au nom et pour le compte de Beta et Fils Sarl
Inscrit au Registre de Commerce sous le n° MA BKO 2012 BB 512,
Numéro d'identification Fiscale NIF : 084118322 A
Faisant éléction de domicile à Hamdallaye Avenue Cheick Zayed face ex Imacy

Attestant après avoir examiné le Dossier de Demande de Renseignement et de Prix dont nous accusons ici officiellement réception, nous soussignés, offrons de livrer les Fournitures de matériel informatique au CHU-CNOS Pr HT conformément à la Demande de Renseignement et de Prix Restreinte. Ces sont à exécuter au CHU CNOS Pr HT pour la somme de : quatorze millions six cent quatre vingt seize mille neuf cent (14 696 900) francs FCFA ou

Je m'engage à commencer et terminer le présent contrat dans un délai de soixante (60) jours.

Je garantis l'utilisation contre toute poursuite éventuelle pouvant résulter de l'application de procédés couverts par des brevets d'invention.
Les sommes qui me seront dues pour l'exécution du présent contrat feront l'objet de virement bancaire du compte **N° ML043 01005 005001200027 74** ouvert au nom de Beta et Fils Sarl à la **BNDA**.

Bamako le

Le Fournisseur

Bamako, le

DEVIS ESTIMATIF

Objet : Fourniture de produits et matériels d'hygiène, sanitaires et autres produits au CHU-CNOS Pr HT.

Doit : Centre National d'Odonto Stomatologie-Centre Hospitalier Universitaire Pr HT.

N°	Désignation	Qté	Prix Unitaire	Montant
1	Savon liquide Madar cartons de 12 flacons de 1l	80	17 500	1 400 000
2	Eau de javel madar cartons de 12 flacons de 1l	400	13 000	5 200 000
3	Serviette en coton moyen Unité	200	3 000	600 000
4	Déodorants parfum spray cartons de 12 flacons	20	28 500	570 000
5	Ajax en poudre cartons de 24 unités	10	57 500	575 000
6	serpillère blanc en coton unités	100	1 800	180 000
7	Omo madar ou barika tigui paquets de 90 sachets	100	10 800	1 080 000
8	Insecticide Oro cartons de 12 flacons	50	28 800	1 440 000
9	Lave vitre flacons	50	2 000	100 000
10	Raclette avec serpillère en coton unités	5	9 000	45 000
11	Essuie pieds 40/40 cm en Plastique unités	20	5 000	100 000
12	Balaie unités	20	2 150	43 000
13	Brosse pour toilette unités	30	2 400	72 000
14	Bouilloire électrique moyen unités	30	35 000	1 050 000
	Montant HT			12 455 000
	TVA 18%			2 241 900
	Montant TTC			14 696 900

Arrêté le présent devis à la somme de : quatorze millions six cent quatre vingt seize mille neuf cent (14 696 900) Francs CFA TTC

Le Fournisseur

Bamako, le

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Objet : Fourniture de produits et matériels d'hygiène, sanitaires et autres produits au CHU-CNOS Pr HT.

Doit : Centre National d'Odonto Stomatologie-Centre Hospitalier Universitaire Pr HT.

N°	Désignation	Prix Unitaire en chiffre	Prix Unitaire en lettre
1	Savon liquide madar cartons de 12 flacons de 1l	17 500	Dix sept mille cinq cent
2	Eau de javel madar cartons de 12 flacons de 1l	13 000	treize mille
3	Serviette en coton moyen Unité	3 000	Trois mille
4	Déodorants parfum spray cartons de 12 flacons	28 500	Vingt huit mille cinq cent
5	Ajax en poudre cartons de 24 unités	57 500	Cinquante sept mille cinq cent
6	serpillère blanc en coton	1 800	Mille huit cent
7	Omo madar ou barika tiguï paquets de 90 sachets	10 800	Dix mille huit cent
8	Insecticide Oro cartons de 12 flacons	28 800	Vingt huit mille huit cent
9	Lave vitre flacons	2 000	Deux mille
10	Raclette avec serpillère en coton unités	9 000	neuf mille
11	Essuie pieds 40/40 cm en Plastique unités	5 000	cinq mille
12	Balaie unités	2 150	Deux mille cent cinquante
13	Brosse pour toilette unités	2 400	deux mille quatre cent
14	Bouilloire électrique moyen unités	35 000	Trente cinq mille

Le Fournisseur

Bamako, le

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Objet : Fourniture de produits et matériels d'hygiène, sanitaires et autres produits au CHU-CNOS Pr HT.

Doit : Centre National d'Odonto Stomatologie-Centre Hospitalier Universitaire Pr HT.

N°	Désignation	Spécifications techniques
1	Savon liquide madar cartons de 12 flacons de 1l	Savon liquide madar cartons de 12 flacons de 1l
2	Eau de javel madar cartons de 12 flacons de 1l	Eau de javel madar cartons de 12 flacons de 1l
3	Serviette en coton moyen Unité	Serviette en coton moyen Unité
4	Déodorants parfum spray cartons de 12 flacons	Déodorants parfum spray cartons de 12 flacons
5	Ajax en poudre cartons de 24 unités	Ajax en poudre cartons de 24 unités
6	serpillère blanc en coton	serpillère blanc en coton
7	Omo madar ou barika tiguï paquets de 90 sachets	Omo madar ou barika tiguï paquets de 90 sachets
8	Insecticide Oro cartons de 12 flacons	Insecticide Oro cartons de 12 flacons
9	Lave vitre flacons	Lave vitre flacons
10	Raclette avec serpillère en coton unités	Raclette avec serpillère en coton unités

11	Essuie pieds 40/40 cm en Plastique unités	Essuie pieds 40/40 cm en Plastique unités
12	Balaie unités	Balaie unités
13	Brosse pour toilette unités	Brosse pour toilette unités
14	Bouilloire électrique moyen unités	Bouilloire électrique moyen unités

Le Fournisseur

Bamako, le

Objet : Fourniture de produits et matériels d'hygiène, sanitaires et autres produits au CHU-CNOS Pr HT.

Section V. Cahier des clauses administratives générales (CCAG)

Section V. Cahier des clauses administratives générales (CCAG)

Arrêté n°2019-4801/MEF-SG du 18 décembre 2019

Portant cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de fournitures et de services connexes

Le Cahier des Clauses Administratives Générales des marchés publics de fournitures et services connexes s'applique au présent marché.

MINISTERE DE LA SANTE
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

.....
CENTRE NATIONAL D'ODONTO
STOMATOLOGIE-CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE Pr HAMADY TRAORE
(CHU-CNOS Pr HT)

REPUBLIQUE DU MALI

.....
Un Peuple - Un But - Une Foi

Rapport d'évaluation des offres

**RAPPORT D'EVALUATION DES PROPOSITIONS DE PRIX EN REPONSE
A LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX A COMPETITION
RESTREINTE N°19/MSDS-CHU-CNOS Pr HT/SCF DU 27 MAI 2025
RELATIVE A LA FOURNITURE DE PRODUITS ET MATERIELS
D'HYGIENE, SANITAIRES ET AUTRES PRODUITS AU TITRE DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2025.**

FINANCEMENT : Budget National, Section : 623, Programme 2-057,

Exercice : 2025

Code Économique : 64-1-1-61

Chapitre : 50-1-2003-0023-001-000000

Juin 2025

Objet : Evaluation des offres en réponse à la demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte n° 19/MSDS /CHU-CNOS Pr HT /SCF du 27 mai 2025 relative à la fourniture de produits et matériels d'hygiène, sanitaires et autres produits au CHU-CNOS Pr HT.

Référence du Marché : Demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte n° 19/MSDS /CHU-CNOS Pr HT /SCF du 27 mai 2025 relative à la fourniture de produits et matériels d'hygiène, sanitaires et autres produits au CHU-CNOS Pr HT.

Date et le numéro de la lettre d'invitation : N°19 du 27 /05/ 2025.

Date et lieu de dépôt des offres : au Service Comptabilité Finance du CHU-CNOS Pr HT au plus tard le 30/06/2025 à 10 heures 00 mn

Date et lieu d'ouverture des offres : le 30/06/2025 à 10 heures 00 mn dans la salle de réunion du CHU-CNOS Pr HT

Nombre de plis reçus : 5

1. BETA ET FILS SARL;
2. ETS MAMOUDOU DEMBELE;
3. ANTISEPSIE;
4. MOUNA DISTRIBUTION;
5. SOCIETE DJIRE SARL.

Membres de la commission d'analyse et d'évaluation :

- Mme Eliane Fanta ZERBO, (Présidente) ;
- M Elissé KODIO, (Rapporteur)
- M Fousseyni DAOU (Membre) ;
- La cellule de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de la Santé et du développement Social (observateur), était représentée par Mme Léa KODIO

Déroulement : L'ouverture des plis a eu lieu le 30/06/2025 à 10 heures 00 mn dans la salle de réunion du Centre National d'Odonto Stomatologie- Professeur Hamady Traoré Centre Hospitalier Universitaire (CHU-CNOS Pr HT). Cette ouverture a donné les résultats ci-après :

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| 1. BETA ET FILS SARL: | 14 696 900 F CFA TTC ; |
| 2. ETS MAMOUDOU DEMBELE: | 17 469 900 F CFA TTC ; |
| 3. ANTISEPSIE: | 18 061 670 F CFA TTC ; |
| 4. MOUNA DISTRIBUTION: | 18 740 760 F CFA TTC ; |
| 5. SOCIETE DJIRE SARL: | 18 206 810 F CFA TTC. |

VERIFICATION DES OFFRE**TABLEAU N°1: VERIFICATION DE LA FOURNITURE ET DE LA CONFORMITE DES
PIECES DEMANDEES**

N° Ordre	Désignation des pièces	soumissionnaires				
		Pli n°1 BETA ET FILS SARL	Pli n°2 ETS MAMOUDOU DEMBELE	Pli n°3 ANTISEPSIE	Pli n°4 MOUNA DISTRIBUTI ON	Pli n°5 SOCIETE DJIRE SARL
1	Soumission et engagement (datée et signée)	FC	FC	FC	FC	FC
2	Registre du commerce,	FC	FC	FC	FC	FC
3	Certificat de non faillite datant de moins de 3 mois	FC	FC	FC	FC	FC
4	Carte d'Identification fiscale (NIF)	FC	FC	FC	FC	FC
5	Attestation TVA	FC	FC	FC	FC	FC
6	Quitus fiscal en cours de validité,	FC	FC	FC	FC	FC
7	Spécifications techniques	FC	FC	FC	FC	FC
8	Marchés similaires	FC	FC	FC	FC	FC
9	Sociétés nouvellement créées -Expérience personnel clé (CV)	SO	SO	SO	SO	SO
10	Bilan 2023	FC	FC	FC	FC	FC
11	Sociétés nouvellement créées -Ligne de crédit ou de disponibilité de fonds	SO	SO	SO	SO	SO
	Conclusion	Retenu	Retenu	Retenu	Retenu	Retenu

FC : Fourni Conforme

NF : Non Fourni

FNC : Fourni Non Conforme

SO : Sans objet

CORRECTION DES ERREURS EVENTUELLES :

Après vérification des offres, aucune erreur ou omission n'a été constatée.

Tableau N°2 : récapitulatif et de comparaison des offres

Centre National d'Odonto Stomatologie-Centre Hospitalier Universitaire (CHU-CNOS Pr HT).

Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Restreinte n°19 du 30 juin 2025

Date de remise des prix 30 juin 2025

Date d'ouverture des plis le 30 juin 2025

Lieu d'ouverture : CHU-CNOS Pr HT

N°	Noms soumissionnaire	Montant lu publiquement	Erreur	Montant corrigé TTC	Rang	Observation
1	BETA ET FILS SARL	14 696 900	Néant	14 696 900	1 ^{er}	
2	ETS MAMOUDOU DEMBELE	17 469 900	Néant	17 469 900	2 ^{ème}	
3	ANTISEPSIE	18 061 670	Néant	18 061 670	3 ^{ème}	
4	SOCIETE DJIRE SARL	18 206 810	Néant	18 206 810	4 ^{ème}	
5	MOUNA DISTRIBUTION	18 740 760	Néant	18 740 760	5 ^{ème}	

Observations:

Néant

Conclusion : A l'issue de l'évaluation et du classement des offres consécutives à la demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte n° 19/MSDS /CHU-CNOS Pr HT /SCF du 27 mai 2025 relative à la fourniture de produits et matériels d'hygiène, sanitaires et autres produits au CHU- CNOS Pr HT la commission propose le soumissionnaire **n°01 BETA ET FILS SARL** comme attributaire provisoire du contrat, pour un montant **TTC de : quatorze millions six cent quatre vingt seize mille neuf cent (14 696 900) F CFA** pour un délai d'exécution de trente (30) jours .

Bamako, le 30 juin 2025

Membres de la Commission :

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Signature</u>
Mme Eliane Fanta ZERBO	Chef Service Comptabilité Finance	
M Fousseyni DAOU	Représentant de la commission d'hygiène et de sécurité du CHU CNOS Pr HT	
M Elissé KODIO	Chef de la Section approvisionnement	

REPUBLIQUE DU MALI

**DOSSIER -TYPE DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX A
COMPETITION RESTREINTE N°19/MSDS – CHU-CNOS PR HT-
2025 RELATIF A LA FOURNITURE DE PRODUITS ET MATERIELS
D’HYGIENE ET SANITAIRES ET AUTRES PRODUITS AU CHU-CNOS
PR HT**

FINANCEMENT : Budget National, Section : 623,
Programme 2-057, Code Economique 64-1-1-61

Exercice : 2025

Mai 2025

Préface

Ce Dossier type de Demande de Renseignements et de Prix a été préparé par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) pour la passation de marchés de fournitures ou de services par Demande de Renseignements et de Prix (DRP), qu'elle soit à compétition ouverte ou restreinte

Le présent dossier comprend les pièces suivantes :

- l'Avis d'Appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation
- les Instructions aux Candidats
- la Lettre de soumission de l'offre
- le Modèle de garantie de soumission,
- le Cadre de devis estimatif
- le Cadre du bordereau des prix unitaires
- la Description technique des fournitures
- le Formulaire de renseignement du candidat ;
- le Modèle de garantie de soumission ;
- le Modèle d'autorisation du Fabricant ;
- le Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé ;
- le Modèle de garantie de bonne exécution
- le Modèle d'attestation bancaire de disponibilité de crédits ;
- le Modèle de formulaire de contrat ;
- le Modèle de rapport d'évaluation des offres

L'Autorité contractante doit prendre soin de compléter l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation et d'indiquer les prescriptions techniques et les quantités dans le Cadre de devis estimatif.

Le Candidat doit prendre soin de compléter la lettre de soumission de l'offre, la garantie de soumission (le cas échéant), le devis estimatif, le bordereau des prix unitaires et d'indiquer les spécifications techniques. En outre, son offre doit comprendre les documents attestant qu'il est admis à concourir, possède les qualifications requises pour exécuter le marché si son offre est retenue et tout autre document stipulé dans la Demande de Renseignements et de Prix (DRP).

Table des Matières

Section I - Avis d'Appel à Concurrence ou Lettre de Demande de Renseignement et de Prix.....	4
Avis d'Appel à la concurrence	4
Lettre d'invitation	6
Section II - Instructions aux Candidats	8
Section III – Modèles d'annexes.....	12
1. Lettre de soumission	12
2. Cadre du Devis estimatif	14
3. Cadre du Bordereau des prix unitaires	15
4. Description technique des Fournitures ou de services courants	17
5. Formulaire de renseignements sur le Candidat	19
6. Modèle de garantie de soumission (garantie bancaire)	20
7. Modèle d'autorisation du Fabricant	22
8. Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé	23
9. Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par un organisme financier)	24
10. Modèle d'Attestation bancaire de disponibilité de crédits	26
11. Formulaire de Contrat	27
12. Modèle de rapport d'évaluation des offres.....	31

Section I - Avis d'Appel à Concurrence ou Lettre de Demande de Renseignement et de Prix (*Sans Objet*)

[Papier entête de l'Autorité contractante]

Avis d'Appel à la concurrence

[Insérer : identifiant de l'Autorité contractante]

[Insérer : Identification de l'Avis]

1. Le *[Insérer le nom du Maître d'Ouvrage]* dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer *[Insérer le nom du projet ou du programme]*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché *[Insérer le nom / numéro du Marché]*
2. Le *[Insérer le nom du Maître d'Ouvrage]* sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures (ou la prestation des services) suivants : *[Insérer une brève description des fournitures et/ou des services¹]*.
3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte tel que défini à l'article 24 de l'Arrêté N°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Code des Marchés publics et des Délégations de Service Public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *[Insérer le nom du Maître d'Ouvrage; Insérer les nom et adresse électronique de la personne responsable]* et prendre connaissance du Dossier d'Appel à la Concurrence à l'adresse mentionnée ci-après *[spécifier l'adresse et le lieu exact]* de *[Insérer les heures d'ouverture et de fermeture²]*.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : *[Insérer la liste des conditions d'ordre technique, financier, légal et autre(s)]*.
6. Les candidats devront joindre à leurs offres les pièces administratives suivantes :
– *[insérer les pièces]*
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel à la Concurrence complet ou le retirer gratuitement ou à titre onéreux contre paiement³ d'une somme non remboursable de *[Insérer le montant en FCFA]* à l'adresse mentionnée ci-après *[spécifier l'adresse]...*
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *[spécifier l'adresse⁴]* au plus tard le *[Insérer la date et l'heure]*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

¹ Fournir une brève description des fournitures ou services, y compris les quantités principales, le lieu et la période de réalisation et autres informations de nature à permettre aux candidats potentiels de décider de leur participation ou non à l'Appel d'offres.

² Par exemple: de 8.heures à 17 heures

³ Le prix demandé doit être **un juste prix** c'est-à-dire destiné à rembourser l'Autorité contractante du coût d'impression du Dossier d'Appel à Concurrence. Les niveaux du prix ne doivent pas dissuader les candidats de participer à la procédure de mise en concurrence.

⁴ Le bureau où les offres sont ouvertes n'est pas nécessairement celui où les documents peuvent être consultés ou celui où les offres doivent être soumises. Un lieu seulement doit être mentionné pour la remise des offres, qui doit être situé aussi près que possible du lieu d'ouverture des offres afin de limiter la durée entre soumission et ouverture des offres.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de *[Insérer le montant en FCFA conformément à l'article 69 du CMP]*.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de *[insérer la période en jours]* à compter de la date limite du dépôt des offres.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le *[date]* à *[heure]* à l'adresse suivante : *[indiquer l'adresse et le lieu exacts]*⁽⁵⁾

⁵ Coordonner avec l'Article 11 des IC, "Ouverture des plis"

MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
CENTRE NATIONAL D'ODONTO STOMATOLOGIE
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE Pr HAMADY
TRAORE (CHU-CNOS Pr HT)

République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi



Lettre d'invitation

Objet : Fourniture de produits, matériels d'hygiène, sanitaires et autres produits au CHU-CNOS Pr HT

Réf. : N° 19/MSDS/CHU-CNOS Pr HT/SCF

- ETS MAMOUDOU DEMBELE Tél : 66 81 97 79/ 77 81 19 12
- MOUNA DISTRIBUTION MAHAMADOU DJIRE TEL: 76 48 39 12/ 63 46 83 85
- SOCIETE DJIRE SARL Tél: 20 22 05 60
- BETA ET FILS SARL TEL: 76 33 50 14
- ANTISEPSIE Tél : 50 53 79 79

Mesdames/Messieurs,

1. Le Directeur General du Centre National d'Odonto Stomatologie-Centre Hospitalier Universitaire CHU-CNOS Pr HT sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la fourniture de produits, matériels d'hygiène, sanitaires et autres produits. Ces fournitures sont à exécuter au Centre National d'Odonto Stomatologie-Centre Hospitalier Universitaire CHU- CNOS Pr HT dans un délai de trente (30) jours.
2. La passation du marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix, conformément aux dispositions du Code des marchés publics et ses textes d'application.
3. La Demande de Renseignement et de Prix est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :
4. Les exigences en matière de qualifications sont : **la capacité financière, la capacité technique et l'expérience.**

La Capacité financière :

Fournir les **états financiers (bilans, extraits de bilan et compte d'exploitation) de l'année 2023**, certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit à l'Ordre. Sur ce bilan doit figurer la mention suivante apposée par le service compétent des impôts : « Bilan ou extrait de bilans conforme aux déclarations souscrites au service des Impôts ».

- Les sociétés nouvellement créées doivent fournir une attestation bancaire de ligne de crédit ou de disponibilité de fonds d'un montant de **4 500 000 F CFA**.

Technique et expériences: Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

une (01) expérience similaire de la période de 2020 à 2024, attestée soit par l'attestation de bonne exécution, soit par les procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et de signature des marchés ou tout document émanant d'institutions publiques para publiques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art.

Les sociétés nouvellement créées et dont la date d'établissement du premier bilan n'est pas arrivée à la date de dépôts des offres : Elles sont dispensées de la présentation des états financiers et la preuve des expériences similaires. Toutefois, pour l'appréciation des expériences, la candidature de ces sociétés sera examinée au regard des capacités professionnelles et techniques par le biais des expériences et références de leurs dirigeants ou collaborateurs. Pour ce, elles doivent fournir les CV d'au moins un membre du personnel ayant une expérience similaire ;

5. Les candidats devront joindre à leurs offres les pièces administratives suivantes :

- Soumission et engagement (datée et signée)
- La copie certifiée conforme du registre du commerce
- La copie certifiée conforme de la carte d'Identification fiscale (NIF)
- La copie certifiée conforme du certificat de non faillite datant de moins de 3 mois
- La copie certifiée conforme du quitus fiscal en cours de validité
- La copie certifiée conforme de l'attestation de TVA en cours de validité

6. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après: au Service Finance Comptabilité du CHU-CNOS Pr HT au plus tard le / / **2025** à heures . Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent être valides pendant une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après: à la salle de réunion du CHU-CNOS Pr HT le / / **2025** à heures.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur Général

Pr Boubacar BA
Maître de Conférences

Section II - Instructions aux Candidats

L'objet de la Section I est de donner aux soumissionnaires les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leur offre en réponse à la publication d'une Demande de Renseignements et de Prix (DRP) conformément aux conditions fixées par l'Autorité contractante. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

A. Introduction

- | | |
|--|---|
| 1. Dispositions générales | 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire. |
| 2. Éclaircissements apportés au Dossier d'appel concurrence | 2.1 Un candidat éventuel désirant des éclaircissements sur les documents contactera l'Autorité contractante, par écrit, à l'adresse de l'Autorité contractante indiquée dans la DRP. L'Autorité contractante répondra par écrit, au plus tard quatre (4) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres, à toute demande d'éclaircissements reçue au plus tard six (6) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres. Il adressera une copie de sa réponse (indiquant la question posée mais sans mention de l'origine) à tous les candidats éventuels qui auront obtenu le Dossier d'appel à la concurrence au plus tard quatre (4) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres. |

B. Contenu du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix

- | | |
|------------------------------|--|
| 3. Contenu du Dossier | 3.1 Le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché.

Le dossier comprend les documents énumérés ci-après : <ul style="list-style-type: none">(a) l'Avis d'Appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation ;(b) les Instructions aux Candidats ;(c) le Modèle de lettre de soumission de l'offre ;(d) le Modèle de garantie de soumission ;(e) le Modèle d'autorisation du Fabricant ;(f) le Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé ;(g) le Cadre de devis estimatif ;(h) le Cadre du bordereau des prix unitaires ;(i) la Description technique des fournitures ;(j) le Modèle de garantie de bonne exécution ;(k) le Modèle de formulaire de contrat ;(l) le Modèle de rapport d'évaluation des offres. |
|------------------------------|--|

- 3.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de DRP.

C. Préparation de l'offre en réponse à une Demande de Renseignements et de Prix

- | | |
|---|--|
| 4. Langue de l'offre | 4.1 L'offre, ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le Candidat et l'Autorité contractante seront rédigés dans la langue française. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Soumissionnaire dans le cadre de la soumission peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction dans la langue française, auquel cas, aux fins d'interprétation de l'offre, ladite traduction fera foi. |
| 5. Documents constitutifs de l'offre | <p>5.1 L'offre présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :</p> <ul style="list-style-type: none">(a) la lettre de soumission remplie, datée et signée ;(b) la garantie de soumission dûment établie, le cas échéant ;(c) le Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;(d) le devis estimatif dûment rempli, daté et signé ;(e) la spécification technique des fournitures dûment élaboré, datée et signée ;(f) les documents attestant, conformément aux dispositions de la DRP que le Candidat est admis à concourir ;(g) les documents attestant, conformément aux dispositions de la DRP que le Candidat possède les qualifications requises pour exécuter le Contrat si son offre est retenue ; et(h) tout autre document stipulé dans la DRP. |
| 6. Mention du prix | <p>6.1 Le soumissionnaire précisera dans la lettre de soumission le prix total de l'offre, toutes taxes comprises. Il y indiquera également tout rabais inconditionnel ou conditionnel et la méthode d'application dudit rabais. Le prix total sur la lettre de soumission doit correspondre au total TTC du devis estimatif.</p> <p>6.2 Le soumissionnaire complétera le Bordereau des prix unitaires, le tableau des spécifications techniques en indiquant les caractéristiques de chaque article et les délais de livraison qu'il propose.</p> |
| 7. Monnaies de l'offre | 7.1 Les prix seront libellés en FCFA. |

- | | |
|--|--|
| 8. Délai de validité des offres | 8.1 Les offres seront valables pour la période stipulée dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation. |
| 9. Garantie de soumission | 9.1 Dans le cadre des Demandes de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte, le Candidat fournira une garantie de soumission qui fera partie intégrante de son offre, comme spécifié dans l'avis d'appel à la concurrence. Cette garantie devra être conforme au formulaire de garantie de soumission figurant dans le présent dossier. |

D. Dépôt des offres

- | | |
|---|---|
| 10. Cachetage et marquage des offres | 10.1 Les Soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur offre dans une enveloppe cachetée :

(a) adressée à l'Autorité contractante à l'adresse indiquée dans l'avis d'appel à concurrence et ;
(b) portera le nom du marché, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation. |
| 11. Date et heure limite de dépôt des offres | 11.1 Les offres proposées en réponse à une Demande de Renseignements et de Prix doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation. |

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

- | | |
|---|---|
| 12. Ouverture des plis par l'Autorité contractante | 12.1 L'Autorité contractante ouvrira les plis en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

12.2 L'Autorité contractante préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis qui sera remis à tous les soumissionnaires. |
| 13. Evaluation et Comparaison des offres | 13.1 L'Autorité contractante procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant à : <ul style="list-style-type: none">• l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, des spécifications techniques et, le cas échéant, de la garantie de soumission ;• la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant, les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;• l'élaboration d'un tableau récapitulatif et de comparaison des |

offres évaluées.

F. Attribution du marché

- | | |
|--|--|
| 14. Attribution du marché | 14.1 L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant soumis l'offre conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix, évaluée la moins disante. |
| 15. Information des candidats | 15.1 Après l'avis de la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations du Service Public ou du bailleur de fonds sur la proposition d'attribution, l'Autorité contractante avise immédiatement les autres Soumissionnaires du rejet de leurs offres, et leur restitue les garanties de soumission. L'autorité contractante doit communiquer par écrit à tout soumissionnaire écarté les motifs du rejet de son offre, le montant du marché attribué, le nom de l'attributaire, ainsi qu'une copie du procès-verbal d'attribution, dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de sa demande écrite. |
| 16. Notification du contrat | 16.1 Les contrats, après accomplissement des formalités d'approbation doivent être notifiés avant tout commencement d'exécution. La notification consiste en un envoi du contrat signé au titulaire. Le marché entre en vigueur dès sa notification ou à une date ultérieure si le marché le prévoit. |
| 17. Garantie de bonne exécution | 17.1 Le cas échéant, la garantie de bonne exécution est constituée dès la notification du marché, et en tout état de cause préalablement à tout mandatement effectué au titre du marché. Le titulaire du marché fournira la garantie de bonne exécution, conformément à la réglementation en vigueur, en utilisant le Formulaire de garantie de bonne exécution figurant en annexe. |
| 18. Recours | 18.1 Tout candidat ou soumissionnaire s'estimant injustement évincé des procédures de passation des marchés peut exercer un droit de recours dans les conditions fixées au CMP. |

Section III – Modèles d'annexes

1. Lettre de soumission

Date : _____

Demande de Renseignements et de Prix N° : 19_____

A : (Indiquer le nom et l'adresse de l'Autorité contractante)

Messieurs et/ou Mesdames,

Je soussigné(e)(nom et titre du titulaire du contrat),
Agissant au nom et pour le compte de (nom du Bureau/Firme)
Inscrit au Registre du Commerce sous le n°
Numéro d'identification fiscale (NIF) :
Faisant élection de domicile à :

Attestons, après avoir examiné le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix dont nous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de livrer *[indiquer la description des fournitures et services]* conformément à la Demande de Renseignements et de Prix pour la somme de *[indiquer le prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Cadre du Devis Estimatif ci-joint et qui fait partie de la présente Demande de Renseignements et de Prix.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Cadre du Devis Estimatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de *[préciser le nombre (par exemple 30 jours)]* de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation ; l'offre nous engagera et sera acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 22 du Code des marchés publics.

Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.

Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre évaluée la moins- disante en fonction des critères exprimés en termes monétaires, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par la notification d'attribution du marché constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Fait à le2025.

[signature]

[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : _____

MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
CENTRE NATIONAL D'ODONTO STOMATOLOGIE
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE Pr HAMADY
TRAORE (CHU-CNOS Pr HT)

République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi



Demande de Renseignements et de Prix No _19_ du __/__/__

Date de remise des offres : _

2. Cadre du Devis estimatif
(à remplir par le soumissionnaire)

N°	Désignation	Spécifications	Qté	Prix Unitaire	Montant
1	Savon liquide Madar	cartons de 12 flacons de 1l	80		
2	Eau de javel MADAR	cartons de 12 flacons de 1l	400		
3	Serviette en coton MOYEN	Unité	200		
4	Déodorants parfum spray	cartons de 12 flacons	20		
5	Ajax en poudre	cartons de 24 unités	10		
6	serpillère blanc en coton	Unités	100		
7	OMO MADAR ou barika tiguï	Paquets de 90 sachets	100		
8	Insecticide ORO	cartons de 12 flacons	50		
9	Lave vitre	flacons	50		
10	Raclette avec serpillère en coton	Unités	5		
11	Essuie pieds 40/40 cm en Plastique	Unités	20		
12	Balaie	Unités	20		
13	Brosse pour toilette	Unités	30		
14	Bouilloire électrique moyen	Unités	30		
TOTAL HT					
TVA 18%					
TOTAL TTC					

Arrêter la présente facture proforma à la somme de : () francs cfa.

MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
CENTRE NATIONAL D'ODONTO STOMATOLOGIE
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE Pr HAMADY
TRAORE (CHU-CNOS Pr HT)

République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

Demande de Renseignements et de Prix No 19 du __/__/__

Date de remise des prix __/__/__

3. Cadre du Bordereau des prix unitaires
(à remplir par le soumissionnaire)

No	Désignation	Prix unitaires en Chiffres	Prix unitaires en Lettres
1.	Savon liquide Madar cartons de 12 flacons de 1l		
2.	Eau de javel MADAR cartons de 12 flacons de 1l		
3.	Serviette en coton MOYEN Unité		
4.	Déodorants parfum spray cartons de 12 flacons		
5.	Ajax en poudre cartons de 24 unités		
6.	Serpillère blanc en coton Unités		
7.	OMO MADAR ou barika tiguï Paquets de 90 sachets		
8.	Insecticide ORO cartons de 12 flacons		
9.	Lave vitre flacons		
10.	Raclette avec serpillère en coton Unités		
11.	Essuie pieds 40/40 cm en Plastique Unités		
12.	Balaie Unités		

13.	Brosse pour toilette Unités	
14.	Bouilloire électrique moyen Unités	

MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
CENTRE NATIONAL D'ODONTO STOMATOLOGIE
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE Pr HAMADY
TRAORE (CHU-CNOS Pr HT)

République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

DRP No 19 du __/__/__

Date de remise des prix __/__/__

4. Description technique des Fournitures ou de services courants (à remplir par l'Autorité contractante)

[L'Autorité contractante prépare la liste des équipements à acquérir, inscrit la quantité, le délai et le lieu de livraison. Chaque article doit être décrit avec précision, sans référence à des noms de marques. Indiquer la liste des accessoires et pièces de rechange. Le soumissionnaire est autorisé, s'il le désire à remplir ce document à la main ou de le reproduire selon le même format. Ce tableau peut être adapté en fonction de la particularité de chaque dossier]

No	Désignation	Description détaillée de l'article	Quantité	Livraison	
				délai	lieu
1	Savon liquide Madar cartons de 12 flacons de 1l	Savon liquide Madar cartons de 12 flacons de 1l	80	30 jours	CHU-CNOS Pr HT
2	Eau de javel MADAR cartons de 12 flacons de 1l	Eau de javel MADAR cartons de 12 flacons de 1l	400		
3	Serviette en coton MOYEN Unité	Serviette en coton MOYEN Unité	200		
4	Déodorants parfum spray cartons de 12 flacons	Déodorants parfum spray cartons de 12 flacons	20		
5	Ajax en poudre cartons de 24 unités	Ajax en poudre cartons de 24 unités	10		
6	Serpillère blanc en coton Unités	Serpillère blanc en coton Unités	100		
7	OMO MADAR ou barika tigui Paquets de 90 sachets	OMO MADAR ou barika tigui Paquets de 90 sachets	100		

8	Insecticide ORO cartons de 12 flacons	Insecticide ORO cartons de 12 flacons	50		
9	Lave vitre flacons	Lave vitre flacons	50		
10	Raclette avec serpillère en coton Unités	Raclette avec serpillère en coton Unités	5		
11	Essuie pieds 40/40 cm en Plastique Unités	Essuie pieds 40/40 cm en Plastique Unités	20		
12	Balaie Unités	Balaie Unités	20		
13	Brosse pour toilette Unités	Brosse pour toilette Unités	30		
14	Bouilloire électrique moyen Unités	Bouilloire électrique moyen Unités	30		

5. Formulaire de renseignements sur le Candidat (*Sans Objet*)

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

Avis No. : *[Insérer les références de l'Avis d'Appel à concurrence]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[Insérer la dénomination légale du Soumissionnaire]</i>
2. Pays où le Soumissionnaire est, ou sera légalement enregistré au registre du commerce : <i>[Insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>
3. Année d'enregistrement du Soumissionnaire au registre du commerce : <i>[Insérer l'année d'enregistrement]</i>
4. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[Insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>
5. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[Insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[Insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fax : <i>[Insérer le no de téléphone/fax du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[Insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>
6. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après : <i>[Cocher la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> ☐ Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme nommée

6. Modèle de garantie de soumission (garantie bancaire) (*Sans Objet*)

[La banque remplit ce modèle de garantie de soumission conformément aux indications entre crochets]

[Insérer le nom de la banque, et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [Insérer nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : [Insérer date]

Garantie de soumission no. : *[Insérer N° de garantie]*

Nous avons été informés que *[Identifier le candidat]* (ci-après dénommé « le Candidat ») a répondu à votre appel d'offres n°. *[Insérer n° de l'avis d'appel d'offres]* pour la livraison de fournitures et/ou la prestation de services *[Insérer la description appropriée selon les cas]* et vous a soumis son offre en date du *[Insérer date du dépôt de l'offre]* (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du dossier d'Appel d'offres, l'Offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission.

A la demande du Soumissionnaire, nous *[Insérer nom de la banque]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de *[Insérer la somme en FCFA ou un montant équivalent dans une monnaie internationale librement convertible]*. _____ *[Insérer la somme en lettres]*.

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Soumissionnaire n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre, à savoir :

- a) S'il n'accepte pas les modifications de son offre suite à la correction des erreurs ; ou
- b) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre ; ou
- c) si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Autorité contractante pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante avant l'expiration de cette période, il :
 - 1. ne signe pas le Marché ; ou
 - 2. ne fournit pas la garantie de bonne exécution du Marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats ; ou
- d) s'il a fait l'objet d'une sanction du Comité de règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) ou d'une

juridiction compétente, conduisant à la saisine des garanties qu'il a constituées dans le cadre de la passation du marché, conformément aux articles 127 et 128 du Décret n° 2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public.

La présente garantie expire :

(a) si le marché est octroyé au Soumissionnaire, lorsque nous recevrons une copie du Marché signé et de la garantie de bonne exécution émise en votre nom, selon les instructions du Soumissionnaire ; ou

(b) si le Marché n'est pas octroyé au Soumissionnaire, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification au Soumissionnaire du nom du Soumissionnaire retenu, ou (ii) trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'Offre ainsi que spécifié aux DPAO et dans la lettre de soumission du candidat. Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue au plus tard à cette date.

En tout état de cause, la présente garantie de soumission doit être établie conformément à l'Acte Uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010 portant organisation des sûretés (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie (encore appelée garantie à première demande) et à ses mentions obligatoires.

Signature de la banque

7. Modèle d'autorisation du Fabricant (*Sans Objet*)

[Le Soumissionnaire exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation]

Date *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DRP No. : *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]*

A : *[Insérer nom complet de l'Autorité contractante]*

ATTENDU QUE :

[Insérer le nom complet du Fabricant] sommes fabricant réputé de *[Indiquer les fournitures produites]* ayant nos usines *[indiquer adresse complète de l'usine]*

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Soumissionnaire]* à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Renseignement et de Prix N° *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]* pour ces fournitures fabriquées par nous.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause de garantie prévue au Cahier des Clauses administratives générales pour les fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus dans le cadre de cette Demande de Renseignement et de Prix.

Nom *[Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[Insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de *[Insérer le nom complet du Fabricant]*

En date du _____ jour de _____ *[Insérer la date de signature]*

8. Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé (*Sans Objet*)

[Le Soumissionnaire exige du Distributeur Agréé qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Distributeur Agréé et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Distributeur Agréé. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation]

Date *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DRP No. : *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]*

A : *[Insérer nom complet de l'Autorité contractante]*

ATTENDU QUE :

[Insérer le nom complet du Distributeur Agréé] sommes distributeur agréé de *[Indiquer les fournitures produites]*, suivant l'agrément *[Indiquer les références de l'agrément]*, ayant nos sites *[indiquer adresse complète de l'usine]*

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Soumissionnaire]* à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Renseignement et de Prix N° *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]* pour ces fournitures.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause de garantie prévue au Cahier des Clauses administratives générales pour les fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus dans le cadre de cette Demande de Renseignement et de Prix.

Nom *[Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[Insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de *[Insérer le nom complet du Distributeur Agréé]*

En date du _____ jour de _____ *[Insérer la date de signature]*

9. Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par un organisme financier) (*Sans Objet*)

[Sur demande du Titulaire, l'organisme financier (garant) remplit cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italique]

Date : _____
DRP n° : 19

_____ [Insérer nom et adresse de l'organisme financier d'émission]

Bénéficiaire : _____ [Insérer les nom et adresse du Maître d'Ouvrage]

Garantie de bonne exécution no. : _____

Nous avons été informés que _____ [nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché no. _____ [Insérer le n°] en date du _____ [Insérer la date] pour l'exécution de _____ [Insérer la description des fournitures et/ou services connexes] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous _____ [Insérer le nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [Insérer la somme en chiffres] _____ [Insérer la somme en lettres].

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le _____ [Insérer la date] _____ [Insérer le mois] 2____ [Insérer l'année], ⁶ et toute demande de paiement doit être reçue au plus tard à cette date.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010 portant organisation des sûretés (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie et à ses mentions obligatoires.

⁶ La date est établie conformément à l'article 17.4 des Cahier des Clauses administratives générales (« CCAG »), en tenant compte de toute obligation de garantie du Titulaire en vertu de l'article 27.2 du CCAG/CCAP. Dans le cas d'une prorogation de la durée du Marché, le Maître d'Ouvrage devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du Ministère chargé des Finances.

[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de la banque]

[Insérer la signature]

[Signature]

Note : Le texte en italiques doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.

10. Modèle d'Attestation bancaire de disponibilité de crédits (*Sans Objet*)

Nous soussigné, (nom de la banque) ayant notre siège à
..... (adresse de la banque), attestons par la présente que l'Entreprise
..... (nom de l'entreprise), domiciliée chez nous sous le numéro de compte
..... (numéro de compte de l'Entreprise), dispose de liquidités et ou de facilités
de crédits net de tous autres engagements contractuels et à l'exclusion de tout paiement
d'avance qui pourraient être faits dans le cadre du marché relatif à la fourniture de
..... (désignation des fournitures), d'un montant de (montant
de l'attestation au moins égal à celui indiqué dans l'Avis d'Appel à Concurrence ou la Lettre de
Demande de Renseignement et de Prix) FCFA.

En foi de quoi, nous lui délivrons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Date :

Signature et Cachet de la Banque

11. Formulaire de Contrat

CONTRAT

No

APPROUVE LE _____

NOTIFIE LE _____

OBJET : Fourniture de produits, matériels d'hygiène, sanitaires et autres produits au CHU-CNOS
Pr HT.

TITULAIRE : _____

MONTANT DU MARCHÉ : _____ F CFA, HTVA

DÉLAI D'EXÉCUTION : trente (30) jours

FINANCEMENT : Budget National, Exercice 2025, Section Economique : 623,
Programme : 2.057, UF : 50-1-2003-0023-001-00000, CE : 64-11-61

PRM _____

ENREGISTRE au Service des Impôts

Aux termes de la Demande de Renseignements et de Prix No 04 intervenue le _____ entre le Centre National d'Odonto Stomatologie-Centre Hospitalier Universitaire (CHU-CNOS) sise au quartier du fleuve Rue Raymond Poincaré porte 870 BP 2067 Tél : 20 22 65 17/ 20 22 44 13 Bamako (ci-après désignée comme « L'Autorité Contractante») d'une part et *[nom et adresse complète du Fournisseur]* (ci-après désigné comme le « Fournisseur » d'autre part:

ATTENDU que l'Autorité Contractante désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, la fourniture de films radio panoramique et autres consommables de radio au CHU-CNOS Pr HT et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à *[indiquer le prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en toutes taxes comprises]* (ci-après désigné comme le «Le montant du contrat»).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du présent contrat :

- (a) La lettre de Soumission ;
- (b) Le devis estimatif [et le Calendrier de livraison si nécessaire];
- (c) Le Bordereau des prix unitaires ;
- (d) Les spécifications techniques ;
- (e) Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de services courants).

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité Contractante au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations du présent contrat.

L'Autorité Contractante convient à payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services livrés conformément au présent contrat.

ARTICLE 3 : MONTANT DU CONTRAT

Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de *[à préciser en lettres et en chiffres]* F.CFA, Hors TVA. Ce montant est ferme et non révisable pendant l'exécution du contrat.

ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du présent marché est de *soixante (60) jours* à compter de sa date de notification au prestataire.

ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après : le titulaire remet à la personne responsable du contrat, une facture précisant et justifiant les sommes auxquelles il prétend du fait de l'exécution du contrat. Les paiements sont effectués après le service fait en une seule tranche.

Les règlements au profit du fournisseur (ou du prestataire de service) au titre du présent contrat se feront en FCFA par crédit du compte N° *[à préciser]* ouvert au nom de l'entreprise *[à préciser]* à la Banque *[à préciser]* à *[Pays à préciser]*, après livraison et à la satisfaction de « l'Autorité Contractante ».

ARTICLE 6 : NANTISSEMENT

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le Code des marchés publics.

ARTICLE 7 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION*[Le cas échéant]*

Si une garantie de bonne exécution est requise par le Client, elle doit être établie conformément à l'article 94.2 du code des marchés publics qui fixe le montant minimal de la garantie de bonne exécution à trois pour cent (3%) et le montant maximal à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants. Le titulaire fournira une telle garantie d'un montant de *[Insérer le montant en FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible]*.

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des fournitures ou services.

ARTICLE 8 : RECEPTION

Les fournitures livrées à l'issue de l'exécution des marchés publics sont réceptionnées par une Commission de réception, en conformité avec les règles en vigueur en République du Mali. Cette Commission dresse un procès-verbal de réception signé par tous les membres présents de la commission.

Les contrats de fournitures courantes donnent lieu à une réception unique constatée après la livraison des biens.

ARTICLE 9 : PENALITES DE RETARD

En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à (à préciser entre un cinq millième (1/5000^{ème}) et un deux mille cinq centième (1/2500^{ème}) du montant du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.

ARTICLE 10 : DELAI DE REGLEMENT

L'Autorité Contractante est tenu de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement.

Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration dudit délai jusqu'au jour du règlement.

Les modalités de détermination du montant des intérêts moratoires sont spécifiées à l'article 108.6 du Code des marchés publics.

ARTICLE 11 : RESILIATION

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article 101 du code des marchés publics.

ARTICLE 12 : LITIGE

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 119 à 124 du code des marchés publics.

ARTICLE 13: SOUMISSION AUX REGLEMENTS

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou aux clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures ou services courants) et au code des marchés publics.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent document relatif à la fourniture de produits, matériels d'hygiène, sanitaires et autres produits au CHU-CNOS Pr HT, conclu entre le Directeur Général dudit Centre et l'entreprise [indiquer la raison sociale et l'adresse complète de l'entreprise] passé après une DRPR, pour un montant de (préciser le montant du marché) FCFA (Hors TVA) en application des dispositions de l'Arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant le régime fiscal et douanier applicable à la fourniture consommables d'anatomopathologie au CHU-CNOS Pr HT, financé par le Budget National, Exercice 2025 à hauteur de 100% pour un délai d'exécution de soixante (60) jours conformément aux lois en vigueur au Mali, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Lu et accepté par L'Entrepreneur [Ou mandataire si groupement] Bamako, le _____	Conclu par Le Chef de Service Comptabilité Finance Bamako, le _____
--	--

Vu par Le Contrôleur Financier Bamako, le _____	Approuvé par Le Directeur Général Bamako, le _____
--	---

CENTRE NATIONAL D'ODONTO STOMATOLOGIE
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PROFESSEUR
HAMADY TRAORE (CHU CNOS Pr HT)

Tél : 20 22 65 17 BP : 2067

**Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte relative à
l'acquisition de mobilier de bureau au CHU CNOS Pr HT.**

FICHE DE RETRAIT DE LA DRPR

N°	Entreprise ou Société + Prénom et Nom du représentant	Adresse (Téléphone & Fax)	Emargement
1			
2			
3			
4			
5			